

Introduction

L'électrocardiogramme est un relevé de l'activité électrique du cœur. Cette mesure se fait grâce à des électrodes placées à des endroits précis du corps (thorax et membres). Ces électrodes enregistrent les impulsions électriques du cœur et sont imprimées sous forme d'électrocardiogramme.



Le cardiologue "lit" ensuite le tracé et l'interprète. Grâce à l'ECG, on peut déterminer s'il y a un problème de trouble du rythme, de contractilité de certaines parties du cœur ou même déceler un infarctus récent ou ancien. Ces problèmes sont mis en évidence par des modifications électriques dans le tracé.

Il s'agit d'un examen simple, indolore, qui fournit d'emblée au cardiologue de précieuses informations sur l'état de votre cœur.